

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	RUE_KESSEL	Numéro	98U8
Adresse du site	2, rue des Pirogues de Bercy	Hauteur	R+7 (26,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Activations des 3 antennes inactives		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/04/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 110°, 240° et 350°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G : 110° <5V/m - 240° <3V/m - 350° <5V/m 5G : 110° < 2V/m - 240° <2V/m - 350° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32 m azimuts 110° et 350° ; 31,50 m azimut 240°		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 110°, 240° et 350° (700/800/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification.
Zone technique	Aucune modification.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

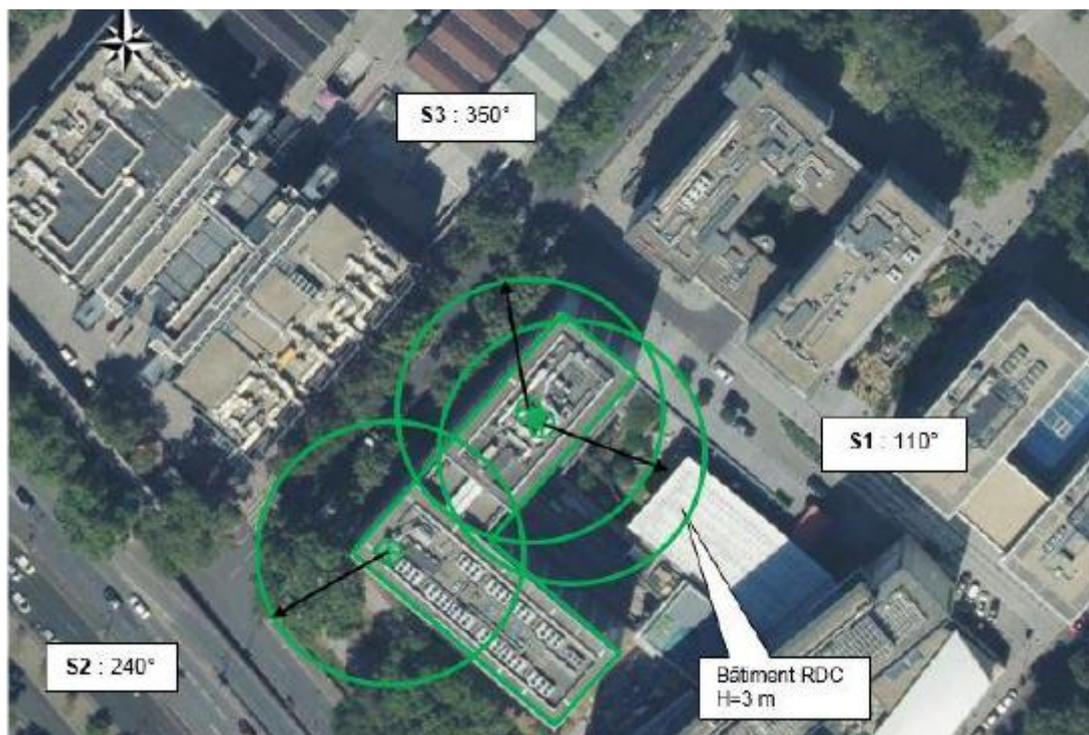
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



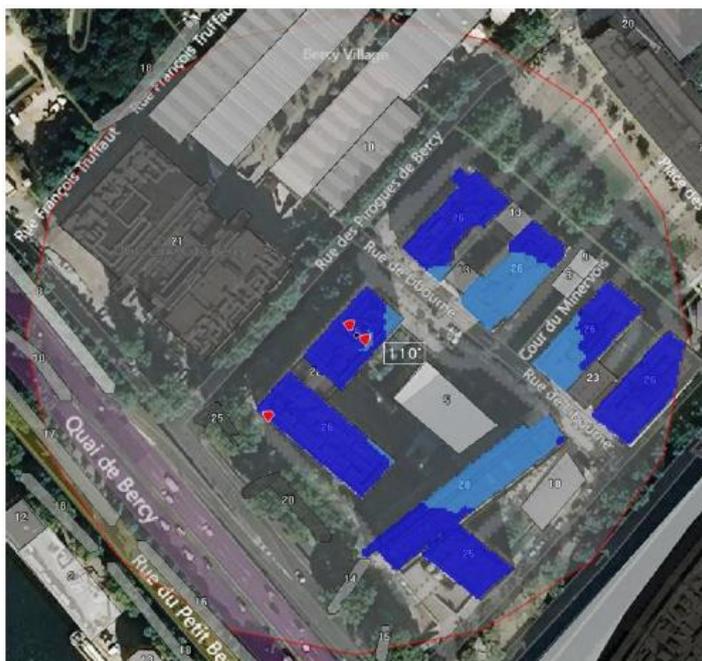
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 110°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 2 et 3	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 110, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 240, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

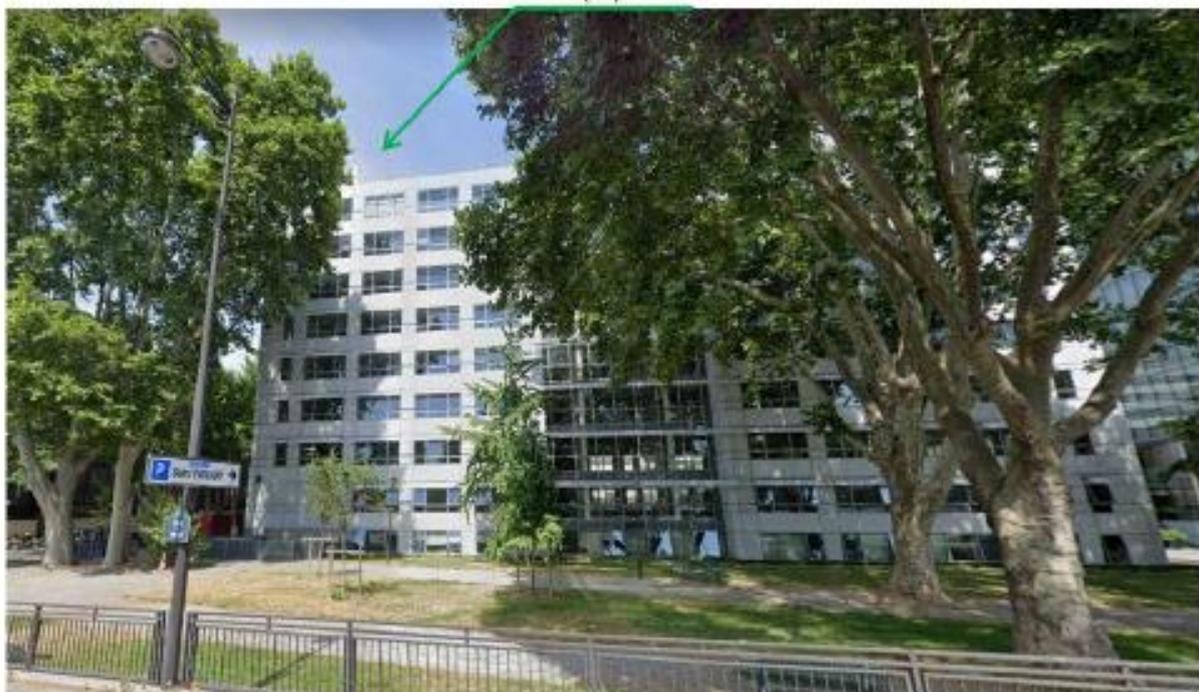


Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Antennes Orange
(52)



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 110°



Azimut 240°



Azimut 350°

